

# LE PROGRAMME

# LA GAUCHE LA VRAIE!

**MURIEL  
RESSIGUIER**

**FRANCIS VIGUIÉ  
ROGER MONCHARMONT  
SÄNY LAMAH**



# LA GAUCHE LA VRAIE!

**MURIEL  
RESSIGUIER**

**FRANCIS VIGUIÉ  
ROGER MONCHARMONT  
SÄNY LAMAH**



- 1 La politique nationale**
- 2 Développer les services publics**
- 3 Développer des solidarités actives**
- 4 Démocratie**
- 5 Ville durable ville écologique**
- 6 Vivre ensemble**
- 7 Économie - Emploi**
- 8 Égalité hommes/femmes**
- 9 International**
- 10 Une autre culture est possible à Montpellier**

Reprenons le pouvoir sur notre ville que nous ont confisqué les financiers, les promoteurs et les technocrates non élus. Cette ville nous appartient. Le premier pas de cette reconquête démocratique, c'est ce programme municipal du Front de Gauche construit avec les Montpelliérain-nes. Ce programme est le vôtre : il s'est nourri du travail d'une dizaine d'assemblées citoyennes, dont certaines se sont réunies plus de 15 fois, et de sept ateliers ouverts à tous. Il ne pourra vivre qu'à travers un renouveau démocratique : nos élus dialogueront avec des conseils de quartier démocratiquement élus ; ils rendront compte devant des assemblées citoyennes ; ils créeront un atelier citoyen d'urbanisme ; ils rencontreront les associations, les syndicats, les collectifs, les acteurs de la vie culturelle et sportive ; ils soumettront à referendum municipal les choix essentiels qui n'auraient pu être tranchés par l'élection municipale. Ce programme permet d'engager ce grand débat démocratique, il propose les principaux axes d'action pour répondre par la solidarité et la convivialité aux difficultés que rencontrent nos concitoyen-nes dans leur vie de tous les jours.

# 1 La politique nationale

La crise est nationale. Montpellier n'est pas épargnée : le taux de pauvreté est de 25%, le salaire médian est à 1335€, le taux de chômage est de 14,3%, il y a 20 000 demandes de logements sociaux, en hausse de 10% chaque année !

## Non à la politique d'austérité du gouvernement Hollande/Ayrault

■ Les collectivités locales sont atteintes de plein fouet par la politique d'austérité défendue par l'Union Européenne et menée par le gouvernement qui conduit la France dans le mur : chômage, récession et régression sociale.

En effet les ressources des collectivités locales dépendent pour une grande part des dotations versées par le gouvernement. Le gouvernement les a baissées et a prévu de continuer à les baisser dans les années à venir de plusieurs milliards par an. Une autre ressource des collectivités locales pour investir, l'emprunt, est menacée : les banques, sous l'influence de la crise et du gouvernement, bloquent de plus en plus leurs demandes d'emprunts.

Mais la Ville est aussi en première ligne dans la mise en oeuvre des solidarités concrètes vis-à-vis des plus modestes qui sont les premières victimes de la crise.

→ Nous combattons la politique d'austérité du gouvernement et, malgré le système fiscal local existant particulièrement injuste, nous nous efforcerons de mettre à contribution les plus riches et les plus grandes entreprises.

## Pour une planification écologique

■ Au niveau européen et national, la planification écologique est la réponse au productivisme, à la vision à court terme, à la marchandisation du vivant, au pillage des ressources naturelles qu'impose actuellement le capitalisme financier. Les collectivités locales ont une part essentielle dans ce combat pour la sauvegarde de l'écosystème, indispensable à la vie humaine : refus de l'étalement urbain, promotion des circuits courts et soutien à l'agriculture paysanne biologique, organisation des déplacements privilégiant transports en commun, vélo et marche à pied, soutien aux économies d'énergie...

→ Nous mettons en oeuvre une planification écologique locale respectueuse des équilibres naturels.

## Pour le développement des services publics et la gestion des biens communs en régie publique

■ L'Europe néolibérale, les gouvernements de droite et socio-libéraux tentent depuis des dizaines d'années de livrer au privé les services publics (santé, prévoyance, éducation, transports, énergie) avec à la clef l'espoir de profits colossaux. Dans toute l'Europe, les citoyens combattent pour le développement des services publics et leur maintien en régie publique. Les services publics locaux à l'échelle des collectivités locales (eau, assainissement, transports en commun, parkings urbains, services funéraires...) sont au coeur de ce combat. En période de crise économique et d'austérité, les services publics jouent le rôle de bouclier social. Nous sommes pour transformer les besoins sociaux en droits sociaux. Les services publics, en ne rentrant pas dans la logique du profit, sont l'outil adéquat. Les services publics ne doivent pas fonctionner comme une entreprise privée, les comités d'usagers doivent pouvoir jouer un rôle de contrôle et participer à leur évolution. L'objectif est une véritable appropriation collective de ces services publics.

## 1 La politique nationale

→ Nous reprendrons à Montpellier la gestion directe des services publics, au premier rang desquels la production et la distribution de l'eau, et nous les développerons (cf. ci-après)

## Non à la réforme des collectivités territoriales et à la métropolisation que le gouvernement tente d'imposer

■ Ce projet déposséderait la collectivité où la démocratie s'exerce au plus près par des élections au suffrage universel direct, au profit d'une structure éloignée du contrôle citoyen, la métropole, tout en renforçant le pouvoir d'une instance nouvelle coprésidée par le préfet : la conférence territoriale de l'action publique (CTAP). Il s'agit de commettre, au niveau de nos villes et de nos départements, le mauvais coup réussi par les libéraux en Europe : déposséder les citoyen-nes du pouvoir pour le donner à une « commission européenne » de technocrates néolibéraux hors de tout contrôle démocratique.

→ Nous nous opposerons à la création d'une métropole à Montpellier.

# 2 Développer les services publics

■ Les services publics dans toutes leurs composantes sont essentiels à la qualité de la vie de toute la population. Ils doivent jouer le rôle de bouclier social à plus forte raison en période de crise économique. A Montpellier, 70% des habitants remplissent les conditions pour accéder à un logement social. C'est une ville jeune : un-e habitant-e sur quatre a moins de 25 ans. Nous sommes pour transformer les besoins sociaux en droits sociaux, et les services publics, en ne rentrant pas dans la logique du profit, sont l'outil adéquat. Les services publics ne doivent pas fonctionner comme une entreprise privée, les comités d'usagers et les salariés doivent pouvoir jouer un rôle de contrôle et participer à leur évolution. L'objectif est une véritable appropriation collective de ces services publics.

■ Dans une ville pauvre et jeune comme Montpellier (1 habitant sur 4 a moins de 25 ans), les services publics sont impératifs pour l'égalité et pour les droits sociaux. Nous ne faisons pas de différence entre Ville et Agglo, les compétences et les services sont totalement imbriqués (logement social, transports publics, eau...). De plus, rien ne peut se faire à l'Agglo sans les votes de Montpellier (45 sièges sur 90).

■ La ville a multiplié les logiques de privatisation avec les DSP (Délégations de services publics). Par exemple : les parkings, les transports en commun, le ramassage d'ordures et la propreté. Les parkings de la ville ont des délégataires différents. Nous pouvons considérer que ces délégataires (surtout quand il s'agit de Vinci ou Effia) ne le font pas avec une préoccupation de service public mais bien pour faire un maximum de profit. La ville doit maîtriser ses ressources, décider des tarifs et affecter les bénéfices (quand il y en a) à des priorités sociales. En ce qui concerne les parkings, comment comprendre qu'un service très rentable pour le privé ne le serait pas bien plus effectué en régie publique n'ayant pas à dégager des profits ni à distribuer des dividendes ?



### Pour un service public de l'eau

#### La régie publique est plus économique et aussi plus écologique !

■ Notre objectif est de reprendre en gestion directe nos services publics, au premier rang desquels la production et la distribution de l'eau que certains veulent à nouveau abandonner à Veolia, avec précipitation, pour éviter d'affronter un choix démocratique : les élections municipales. L'eau est un élément indispensable à toute vie. Pour cette raison :

- **L'eau est un bien commun de l'humanité.**
- **L'eau ne doit pas être une marchandise**
- **L'eau n'a pas de prix**

Le seul coût de l'eau c'est : le captage, la potabilisation, la distribution et l'assainissement. Pour Montpellier, et son agglomération, qui a la compétence de la gestion de l'eau, il faut en finir avec la gestion privée (Veolia, SAUR, Suez) et les compromis qui l'accompagnent :

- Les droits d'entrée avancés par Veolia ont servi à financer le Corum et sont payés encore aujourd'hui par les usagers ;
- La surfacturation est estimée à 10 millions d'euros par an (rapport d'audit) ;
- Les fuites du réseau de distribution sont d'environ 20% ... mais qui paie, sinon l'utilisateur ?
- L'opacité est la règle : le président de l'agglomération et son délégué à l'eau ont systématiquement fait obstacle à la transparence, en refusant par exemple au collectif « pour un retour en régie publique de la gestion de l'eau » et au public l'accès aux débats du conseil d'agglomération. Ils ont refusé de transmettre, y compris aux élus, l'intégralité du rapport d'audit. Ils ont affirmé de façon mensongère qu'une commission de contrôle financier n'était plus obligatoire.

■ L'agglomération a dépensé 400 000 euros dans un simulacre de « concertation » (panel de 18 personnes choisies de manière opaque et censées représenter les 450 000 habitant-es de l'agglomération) en méprisant l'avis des 10 000 Montpelliérain-es qui avaient signé une pétition pour le retour de l'eau au public. Et cela sans interrompre l'appel d'offre en cours pour 7 ans. Elle s'est même prononcée contre le vote dans les conseils municipaux sur cette question. L'agglomération a lancé un appel d'offre pour une nouvelle concession au privé d'une durée de 7 ans. Son président prétend aujourd'hui, pour un arrangement électoral de circonstance, vouloir la limiter à 3 ans !

→ Nous annulerons cet appel d'offre auprès du privé.

→ Nous mettrons en place une gestion publique qui assurera : la transparence de la gestion ; la gratuité des premiers m<sup>3</sup> ; le maintien du statut des salarié-es des entreprises actuelles (droit privé) ; la diminution des tarifs ; la démocratie en créant un conseil d'exploitation composé de membres du conseil d'agglomération et de représentant-es des usagers du service de l'eau ainsi que de personnalités techniquement compétentes dans le domaine de l'eau

→ Nous veillerons à ce que les membres de ce conseil ne puissent être au cœur de conflits d'intérêts.

### L'accueil de la petite enfance est un enjeu crucial pour une société qui se veut égalitaire et démocratique !

#### C'est en développant les services publics de la petite enfance et de l'école que l'on peut exercer la solidarité et lutter contre les inégalités en dépit de la crise.

■ Même si l'école maternelle n'est pas obligatoire, sa gratuité pousse aujourd'hui plus de 70% d'enfants à y être scolarisés. Celle-ci ne s'occupe pas seulement des apprentissages mais aussi et surtout du développement psychomoteur de l'enfant, de sa sociabilité et de l'apprentissage de la langue française.

Cinquante pour cent des enfants arrivent à l'école en ayant déjà connu 1 ou 2 années de prise en charge socialisante (nounou, crèche, halte garderie etc.) Ce sont dans les milieux les plus défavorisés ainsi que parmi les populations issues de l'immigration que le pourcen-

tage d'enfants qui attendent 3 ans pour intégrer un lieu collectif est le plus élevé. Or, toutes les études montrent que l'écart, aussi bien sur le plan cognitif que sur le plan du développement personnel entre ces enfants et ceux qui ont fréquenté un lieu collectif, est de plus d'un an. Cela est particulièrement vrai pour l'apprentissage de la langue française dont nous savons qu'il conditionnera la réussite scolaire. La socialisation, l'apprentissage de la langue, sont des éléments clés du capital social de chacun.

A 3 ans un enfant issu d'un milieu favorisé possède deux fois plus de mots qu'un enfant né dans un milieu pauvre. Les écarts de langage, de compréhension sont tels qu'ils ne peuvent se rattraper que très difficilement au long de la scolarité. Plus tôt on agit sur les injustices, plus tôt on y remédie.

#### Aujourd'hui le nombre de places de crèche est très nettement insuffisant.

■ La ville annonce, dans sa présentation du budget 2013, que 9100 enfants naissent chaque année à Montpellier. Quarante pour cent des familles ont un ou plusieurs enfants et 10,5% sont des familles mono parentales.

Tout le monde doit pouvoir faire le choix d'un mode de garde pour son enfant, individuel, collectif, public, associatif, privé. Mais il y a une pénurie criante en termes de places de crèche. En effet, le nombre d'enfants qui pourraient solliciter une place de crèche est d'environ 25 000. Tous les parents ne faisant pas une telle demande on peut estimer qu'il faudrait environ 10 à 12 000 places de crèche pour répondre aux besoins. Actuellement toutes les formes de prises en charge représentent 3 900 places, dont 2 200 en crèches dont moins de la moitié seulement sont publiques, le reste étant de l'accueil individuel par des assistantes maternelles agréées.

→ Nous créerons 2000 nouvelles places de crèches

#### D'autre part les structures collectives d'accueil des petits sont réparties sur le territoire de manière très inégalitaire

■ La carte de répartition des structures collectives à Montpellier : crèches publiques, multi-accueil (ex-halte-garderies et crèches associatives) montre une proportion d'implantation inversement proportionnelle au revenu économique, au nombre d'habitants et aux HLM.

→ Crèches publiques : 17 structures. Huit sont situées au centre de Montpellier, 2 à Port Marianne, 1 près du CNRS, 6 seulement dans des quartiers défavorisés.

→ Multi-accueil : 13 structures. Sept concentrées dans les quartiers où vivent les familles les plus favorisés, les autres dans les quartiers les moins aisés : 3 à Près d'Arènes - Croix d'Argent, 2 Mosson, 1 Cévennes.

→ Etablissements associatifs : 13 quartiers favorisés 8 défavorisés

Cette répartition est inégalitaire sur le territoire et certains quartiers ne disposent d'aucune crèche.

#### Les horaires des structures d'accueil ne correspondent plus à la réalité du monde du travail aujourd'hui.

■ Plus de 10,5% de familles à Montpellier sont des familles monoparentales, parmi ce pourcentage, 90% sont des femmes élevant seules leur ou leurs enfants. Pour elles, l'absence de mode de garde gratuite est un obstacle à la recherche d'emploi ou pour le conserver. Un grand nombre de ces femmes travaillent en horaires décalés (grande distribution, commerce, service public hospitalier etc.). Il n'existe à Montpellier que 2 structures publiques, offrant chacune 15 places pour des gardes en horaires atypiques. Comment doivent faire celles qui n'y ont pas accès ? Comment embaucher à 5H30 quand vous avez un bébé à votre charge ? Que faire le samedi ? Le soir après 19H ?

**Le coût d'une place en crèche n'est pas égalitaire** contrairement à ce qu'on nous fait croire, car s'il est régulé par le fameux quotient familial, le restant à vivre n'est jamais égalitaire !

## 2 Développer les services publics

**Nos propositions permettront que les enfants des milieux défavorisés aient autant accès aux crèches que ceux des couches supérieures de la population**

### Un plan d'urgence pour plus de justice sociale !

- La Ville doit donner à chaque bébé le droit à une place de crèche, à chaque enfant dès 2 ans à une place en maternelle s'il est prêt et si les parents le souhaitent. Cela doit devenir aussi évident que le droit à une place à l'école primaire dès 6 ans ! Cette prise en charge publique de la petite enfance est essentielle pour les femmes et elle assurera une égalité de traitement au bénéfice des plus modestes, des précaires, des familles confrontées aux difficultés les plus lourdes.
- Pour le Front de Gauche, c'est l'Etat qui doit prendre en charge l'accueil en crèche au même titre que l'école, mais compte-tenu de l'importance sociale de cette prise en charge, nous en ferons une priorité tant que l'Etat sera défaillant.

→ Nous augmenterons donc le rythme de création de places de crèches publiques jusqu'à ce que cet objectif soit atteint. Nous ouvrirons des crèches dans chaque quartier (une crèche publique à minima adossée à chaque Maison pour Tous !) avec du personnel qualifié, ce qui créera de l'emploi, en nous appuyant sur les besoins repérés et identifiés par la population.

→ Nous donnerons de la place aux parents et nous les accompagnerons. Nos modes de vie et de travail sont multiples, l'accueil et l'éducation pendant la petite enfance doivent répondre à nos besoins. L'humain d'abord, c'est définir ensemble ce dont nous avons besoin. Les parents qui le souhaitent pourront être associés à la gestion, non plus consommateurs de services mais acteurs.

→ Nous adapterons les horaires des crèches aux contraintes professionnelles des parents.

- Tarifs. La gratuité à l'école permet à tous les enfants d'y avoir accès. L'accès à la crèche est d'égale importance. Aucune famille ne devrait renoncer à cette possibilité pour des raisons financières : nous mettrons en place un tarif dégressif pouvant aller jusqu'à la gratuité pour les plus modestes.
- Dans le principe il n'est pas souhaitable, dès lors que le service public existe, de soutenir le privé par de l'argent public. Nous rompons avec la logique de l'actuelle équipe qui préfère déléguer au privé (exemple DSP J.Baker) et subventionner ces structures.
- Cette politique sera menée dans le cadre d'un service public communal de la petite enfance, garant des valeurs de la république (laïcité, égalité) qui aura pour vocation à s'intégrer un jour dans un service public national de la petite enfance

**Le choix de financer un service public de la petite enfance est un choix solidaire, juste et républicain.**

### A l'école de la république

■ Nous sommes favorables à une école publique de qualité, qui tienne compte des particularités de chaque quartier en termes de capacité d'accueil, d'aide et d'accès à la culture. Dans toute la ville, et en particulier dans les quartiers populaires, et même dans le centre ville, beaucoup d'écoles anciennes manquent de classes, sont vétustes, mal entretenues, ont des salles inadaptées ou trop petites, manquent des locaux d'activités et des réfectoires nécessaires... C'est d'autant plus choquant que dans les quartiers neufs, où se retrouvent tout naturellement une population plus aisée, les équipements scolaires sont bien meilleurs. Cette inégalité sera effacée par un programme de mise à niveau de l'ensemble des écoles des quartiers de la ville existante.

Donner la priorité à l'école, au-delà des discours, ce n'est pas ce qui se fait à Montpellier actuellement.

L'école primaire et maternelle connaît de nombreuses difficultés. Les parents se sont mobilisés contre les suppressions de classes, les classes surchargées. Lors de la dernière rentrée il

## 2 Développer les services publics

il y a eu cinq suppressions de classes dans des quartiers populaires. Si la moyenne nationale est de 26 enfants par classe nous sommes autour de 30 à Montpellier. Faire de l'école une priorité suppose lutter avec les parents pour une école publique de qualité, regarder de plus près la carte scolaire, construire des classes, des écoles.

- Notre objectif : 25 enfants maximum par classe.
- Un regard transparent et en concertation sur la carte scolaire, dont on sait qu'elle peut déterminer ou diminuer la ségrégation sociale.
- La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, pour les parents qui le souhaitent. La difficulté de l'accueil ne correspond pas à un refus de l'Ecole de les scolariser mais à un manque de places, aggravé par la pénurie de places en crèches.

→ Nous construirons les écoles maternelles nécessaires et dégagerons les crédits de fonctionnement correspondants pour mettre en demeure l'Etat de créer les postes de professeurs des écoles permettant d'accueillir tous les enfants dès 2 ans

**Mais c'est dans la valorisation du temps périscolaire que la solidarité et la lutte contre les inégalités peut s'exercer en priorité.**

Le Ministre Peillon et le gouvernement ont décidé de modifier les rythmes scolaires en passant à 4 jours et demi. Nous sommes prêts à un véritable débat sur les enjeux de cette modification pour les enfants, car aujourd'hui, dans l'application même de cette loi dans les communes, nous ne voyons qu'une nouvelle facette de l'orientation libérale de ce gouvernement.

Les communes, au moment où l'Etat baisse sa dotation de 1,5 milliard, deviennent responsables financièrement des activités périscolaires. Cette décision a deux conséquences. D'une part, selon la richesse de la commune l'enfant aura des activités plus ou moins intéressantes ou même de la garderie, d'autre part, les parents sont souvent mis à contribution financière. Ces deux conséquences sont inacceptables.

Au cours de ce mandat, la gratuité de la 1<sup>ère</sup> heure de garderie du matin, puis la 1<sup>ère</sup> heure du soir ont été abandonnées. Nous reviendrons sur cette décision.

- L'égalité et la qualité de l'école publique doivent être la règle sur l'ensemble du territoire. Ce n'est pas aux communes et ce n'est pas aux parents de payer.
- Les financements, non obligatoires, accordés aux écoles privées seront revus.
- Il faut ouvrir à tous les enfants, après l'école, l'accès au sport, à l'art, au soutien scolaire. Chaque enfant doit pouvoir connaître et pratiquer l'activité culturelle ou sportive de son choix y compris celles actuellement réservées aux familles aisées. Ces activités doivent être de qualité, ambitieuses, mises en œuvre par des personnels qualifiés.
- L'accès aux arts, à la musique, au sport ne peut être tributaire du revenu des familles et de leur capital culturel.
- Le Front de Gauche est pour l'ouverture d'une négociation sur la refondation de l'école au niveau des programmes, des activités péri-scolaires, des moyens humains et financiers donnés à l'école publique pour assurer la réussite de nos enfants.

→ Dans le cadre actuel, nous sommes pour une suspension immédiate de la réforme et une négociation réelle avec les acteurs (parents d'élèves, enseignants) sur les conditions de modification des rythmes scolaires. Le passage de la semaine à 4,5 jours peut être une opportunité à condition de dégager des moyens à la hauteur de l'enjeu. L'expérience de nombreux pays d'Amérique du Sud (Vénézuéla, Equateur...) montre la pertinence d'une telle démarche pour la réduction des inégalités et la lutte contre la violence.

# 3 Développer des solidarités actives

■ Nous développerons la solidarité avec les citoyen- es les plus touchés par la crise. C'est l'impôt redistributif qui permet de construire une société plus égalitaire et de développer des projets d'avenir. Le Front de gauche réaffirme donc l'intérêt de l'impôt quand il est perçu avec justice. Or, la fiscalité locale est particulièrement injuste : 13% des contribuables montpelliérain-es qui paient la taxe d'habitation sont en dessous du seuil de pauvreté (INSEE). Les valeurs locatives sur lesquelles elles fondent cette taxe ont été évaluées en 1973 et depuis indexées sur l'inflation : parfois un contribuable paie plus pour un appartement à la Paillade que pour la même surface dans un hôtel particulier de l'Écusson. Depuis plus de 30 ans les gouvernements successifs promettent de changer ce système injuste et ne font rien. Nous mènerons la bataille nationale pour cette réforme de la fiscalité locale. À Montpellier, nous ferons tout pour rendre l'imposition locale plus juste. Mais nous n'augmenterons pas les impôts locaux.

En revanche, pour financer les nouvelles priorités de notre programme (logement social, petite enfance, emploi, transports en commun...) nous dépenserons différemment l'argent de vos impôts. Par exemple, nous supprimerons les dépenses de prestige (communication, voyages, festivités, voitures de fonction, indemnités excessives...) pour lesquelles Montpellier est sur la seconde marche du podium des villes les plus dépensières. Nous réduisons les subventions des grandes structures sportives ou culturelles élitistes qui pratiquent parfois une gestion scandaleuse (salaires astronomiques etc.) Nous remettrons en cause certains grands projets qui ne nous paraissent pas prioritaires dans cette période de crise qui touche les Montpelliérain-es : il n'est pas urgent de dépenser 37 millions d'euros pour un nouveau musée à Montpellier, ni d'engager 50 millions d'euros pour couvrir le stade de la Mosson ou 60 millions d'euros pour participer au financement d'une nouvelle gare TGV hors de la ville. Pour mettre en œuvre cette réorientation du budget, nous ferons faire un audit des finances de la ville.

La solidarité se traduira dans de nombreux domaines de l'action municipale : la petite enfance et l'école (cf. ci-dessus chapitre 2), la culture (cf. chapitre 8), le droit à la mobilité (cf. ci-dessous chapitre 5), l'action dans les quartiers populaires (cf. ci-dessous chapitre 6).

Elle doit aussi s'exercer dans un domaine essentiel de la vie des Montpelliérain-es : le logement.

## Le droit au logement

■ Le logement est un bien de première nécessité, le droit au logement est inscrit dans la constitution de 1946, mais comme nous l'apprend le rapport 2014 de la Fondation Abbé Pierre, le nombre de mal logés n'a jamais été aussi élevé. Qu'en est-il à Montpellier ? L'équipe municipale sortante de l'agglomération a fait état de sa satisfaction de son action concernant le logement à l'occasion du vote (in extremis, avant les élections municipales) du prochain Programme local de l'habitat (PLH) portant sur les années 2013/2018 (6 ans). Avant d'examiner les promesses, il paraît légitime de faire le bilan : depuis 36 ans, Montpellier et son agglomération (précédemment district) sont dirigées par la même coalition à majorité PS. C'est une période suffisamment longue pour apprécier les résultats d'une politique du logement.

## Un bilan désastreux

■ Dans l'agglomération, par rapport à l'objectif de la loi (25% de logements sociaux pour 19 des communes de l'agglomération en 2025), il manque 13968 logements sociaux. Dans les 6 dernières années, le nombre de ménages en attente de logement social est passé de 13000 à 20000 et augmente de 10% par an.

## 3 Développer des solidarités actives

Six mille logements sont potentiellement indignes et vétustes dans le parc privé, 13000 logements sont vacants dont moins de 3000 pour des raisons conjoncturelles (mise en vente récente, période entre deux locations).

Dans les quartiers populaires, de nombreuses copropriétés ont été identifiées comme dégradées ou fragiles telles l'Espérou, le Pic Saint loup, l'Hortus, le Plein Ciel, les Tours Saint-Martin. L'action sur le Petit Bard, lancée depuis près de 10 ans prend des allures d'une véritable course de lenteur faute de moyens de l'Etat et de détermination des collectivités locales et de leurs organismes HLM pour fournir les relogements nécessaires.

Depuis 1995 le prix des maisons a été multiplié par 3, et le prix des appartements a doublé en 10 ans. Il est plus élevé à Montpellier qu'à Grenoble, Nantes, Bordeaux, Rennes, Toulouse, Strasbourg. Les loyers privés ont suivi.

C'est un bilan désastreux : les Montpelliérains sont touchés de plein fouet par la crise du logement ; c'est la cause principale de leur baisse de pouvoir d'achat. Le logement, dépense obligée, est passée d'environ 20 à 30 voire 40% du budget d'un salarié moyen. Même si la crise est nationale, Montpellier s'en sort moins bien que les villes de taille comparable.

Pourquoi ? D'abord parce que pendant les six dernières années, la production de logements locatifs sociaux familiaux (les moins chers) a été très insuffisante alors que la crise frappait les plus modestes : environ 1200 logements par an, soit moins d'1/5 de la production neuve, alors que les 3/5 de la population a un revenu inférieur au plafond qui permet d'accéder au HLM. Mais cette production insuffisante était en plus mal adaptée aux besoins des Montpelliérain-es. Sur 100 logements locatifs sociaux produits dans les six dernières années, 19% étaient des PLS (Prêts locatifs sociaux) dont les loyers sont les plus élevés alors que seuls 2% des demandeurs de logements HLM ont des revenus suffisants pour y accéder. L'offre de logements locatifs sociaux était gravement inadaptée dans les 6 dernières années.

## Des perspectives très insuffisantes

■ Le Programme local de l'habitat PLH 2013/2018 ne permettra pas de répondre aux besoins des plus modestes. Il prévoit à Montpellier la construction de 1500 logements sociaux, mais sur ce nombre 17% sont des PLS c'est-à-dire de la catégorie qui propose des loyers les plus élevés. Il ne reste donc que 1250 vrais logements sociaux pour les familles les plus modestes. A ce rythme, même si l'on considère que la liste des demandeurs de logement social se stabilise, il faudra plus de 80 ans pour la résorber.

## NOS PROPOSITIONS :

→ Nous porterons le nombre de vrais logements sociaux familiaux produits à 2000 logements par an et nous répondrons ainsi aux 60% des ménages montpelliérains dont les revenus sont inférieurs au plafond HLM. À ces 2000 logements s'ajoutent ceux qui sont nécessaires aux étudiants et aux personnes âgées (près de 700 logements). Cette augmentation de la production, bénéficiera aussi aux Montpelliérain-es qui ne souhaitent pas se loger en HLM : baisse de la pression à la hausse des loyers des locataires du parc privé, baisse de la pression à la hausse des prix de vente pour ceux qui peuvent acheter leur logement.

→ Nous assurerons la transparence de l'attribution des logements sociaux : A la pénurie des logements sociaux s'ajoute la scandaleuse opacité de leur attribution. Les critères de priorité dans l'attribution des logements sociaux seront définis et rendus publics



### 3 Développer des solidarités actives

#### (suite) Des perspectives très insuffisantes

→ Tout demandeur se verra attribuer un n° d'ordre chronologique qui devra être respecté dans le traitement des demandes

→ Les numéros de toutes les demandes satisfaites après décision de la commission d'attribution (regroupant organismes, élu-es, représentant-es des associations de locataires et représentant-es de l'état) seront publiés. Ces décisions seront motivées individuellement en référence aux critères de priorité.

→ Nous contribuerons au financement des terrains pour le logement social

Les charges foncières qu'impose l'Etat pour construire des HLM sont si basses que les collectivités doivent parfois mettre la main à la poche pour offrir les terrains nécessaires (cf. § action foncière, chapitre 5). Peut-on s'étonner que l'ambition du PLH soit aussi modeste si l'on constate que dans son budget 2014 l'agglomération consacre 3 millions d'euros au logement soit 10 fois moins que pour le poste « Nouvelle gare, ligne TGV du contournement de l'agglomération » ? Tous les Montpelliérain-es qui souffrent de la crise du logement apprécieront.

→ Nous demanderons au préfet de réquisitionner des logements vacants pour répondre aux urgences en matière de logement. Par la signature de conventions négociées avec les propriétaires, nous pratiquerons une politique d'incitation pour proposer ces logements à la location à tarifs sociaux.

→ Nous reprendrons le contrôle des logements en accession aidée. La production et l'attribution de ces logements ont été abandonnées par la ville et l'agglomération aux promoteurs privés, via la SERM, sans vérifier leur coût réel ni que le choix des acheteurs par les promoteurs respectait les règles et les conditions requises : échec et opacité.

### Lutte contre les discriminations

#### Les personnes en situation de handicap

■ À Montpellier, il y a environ 27 000 personnes en situation de handicap soit 7% de la population. L'application de la loi de février 2005 donnant droit à compensation et à l'accessibilité des personnes en situation de handicap est repoussée de trois à dix ans. C'est inacceptable ! Le Front de Gauche engagera un plan d'accessibilité pendant la mandature afin de mettre en application la loi de février 2005. L'accessibilité de l'ensemble des lieux publics municipaux sera assurée.

→ Nous améliorerons l'accessibilité des transports en commun et renforceront les transports adaptés assurés par le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP).

→ Nous créerons un poste de technicien-ne référent-e en accessibilité pour l'ensemble de la ville. Il sera chargé de mettre en oeuvre les dispositions de la loi de février 2005 en lien avec les associations et les personnes concernées.

Pour les commerces, nous ferons un travail conjoint avec les chambres professionnelles et la CCI pour assurer l'accessibilité des commerces à tous.

L'égalité républicaine doit être assurée dès le plus jeune âge. Nous engagerons des actions concrètes à l'école : mise aux normes des bâtiments et actions auprès de l'Éducation nationale pour avoir le personnel qualifié suffisant.

### 3 Développer des solidarités actives

#### Racisme et xénophobie

■ À l'heure actuelle, nous assistons à la montée du racisme et de la xénophobie qui prospère sur le terreau de la crise économique et de la casse sociale. L'idéologie ambiante du « tous contre tous » pousse à la recherche de bouc-émissaires. La lutte contre les discriminations, plus que jamais nécessaire, est une de nos priorités.

→ Nous renforcerons les actions pour informer, éduquer et agir en ce sens en lien avec les associations et les collectifs.

Lutter contre les discriminations, c'est aussi mener la bataille politique pour le droit de vote pour les étrangers résidents aux élections locales. Localement, sur les sujets importants, nous mettrons en place des référendums ouverts aux étrangers résidents.

#### LGBT - Lesbiennes-Gay-Bi-Trans

→ Nous lutterons avec eux pour l'égalité des droits

→ Nous renforcerons la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle en concertation avec les associations concernées.

→ Nous créerons un lieu de mémoire où seront regroupées les nombreuses archives existantes sur l'histoire de ces luttes. Nous en ferons un espace de documentation, d'échanges, de débats et de rencontres. Cet espace ressource sera un outil pédagogique et culturel à la disposition des enseignants, des chercheurs et de la population.

### Une ville solidaire avec les plus fragiles

#### Seniors. En relation avec le Département :

→ Nous renforcerons l'aide à domicile.

→ Nous créerons systématiquement des logements de qualité adaptés aux besoins des personnes âgées, sans ségrégation, en veillant à la mixité sociale.

→ Nous assurerons, par une tarification solidaire, l'accessibilité de tous aux activités culturelles et sportives, facteur essentiel de la santé.

→ Nous homogénéiserons la qualité d'accueil des maisons de retraites (EHPAD)

→ Nous favoriserons le lien intergénérationnel (écoles, quartiers etc)

→ Nous proposerons pour une plus grande solidarité avec les plus fragiles, un guichet social unique

Dans tous les quartiers de la ville au sein des mairies annexes le guichet social unique répondra aux besoins d'informations et de conseil des Montpelliérain-es.

Sur les questions de logement avec des conditions d'attributions connues de tous, de l'emploi et des aides, le guichet assurera un accueil professionnel en toute transparence et harmonisé avec tous les acteurs et organismes de la ville. Un maillage de tout le territoire réduira ainsi le mode actuel d'exclusion des plus démunis.

### 3 Développer des solidarités actives

#### Une ville solidaire avec les plus fragiles (suite)

##### Contre les violences faites aux femmes.

Deux centres d'hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants existent actuellement. C'est très insuffisant. Nous développerons des centres supplémentaires dans la ville, avec un accompagnement s'inscrivant dans la durée des personnes victimes de violence afin de faciliter leur retour à une vie normale.

Le domaine de la santé et de l'action sociale est essentiel pour une bonne qualité de vie. La santé n'est pas négociable. C'est pourquoi nous défendons la prévention santé, la lutte contre les addictions, les infections et maladies sexuellement transmissibles (IST-MST). Nous défendons le CHU et son personnel. Nous ne pouvons accepter que sous prétexte de réorganisation plus de 300 emplois soient menacés. La ville siège au conseil d'administration, cette présence ne doit pas être une simple routine mais un lieu où nous portons les exigences et les besoins des usagers.

→ Nous impulserons de grandes actions de prévention avec toutes les structures municipales (écoles, cantines, Maison de prévention de la santé etc.), ferons le lien entre la nutrition et la santé (diabète, etc.). Nous généraliserons l'éducation à la santé.

## 4

# Démocratie

## Pour un renouveau démocratique

■ Abstention record, démobilitation citoyenne, individualisme... Comment faire pour que chacun-e se sente de nouveau impliqué, sente qu'il-elle peut agir, sente que peuvent se construire des dynamiques collectives. Nous pouvons inventer de nouveaux modes de gouvernance...!!

### Réinventons la démocratie !

La véritable révolution politique et sociale n'est pas seulement la conquête du pouvoir, mais le rapide transfert de ce pouvoir à la totalité des citoyens dans tous les domaines, y compris économiques, et à tous les niveaux.

La démocratie, c'est la souveraineté du peuple, souveraineté qui est amenée à s'exercer non seulement lors des élections, mais tout au long du mandat des élus.

La démocratie, c'est redonner confiance à chacun en la valeur de son avis, le reconnaissant comme un « expert d'usage ». C'est croire en la capacité créatrice de citoyens qui se réunissent en se sentant enfin concernés : « l'intelligence collective ». C'est ne pas craindre les choix faits dans ce cadre.

Nous sommes pour une réelle démocratie participative, qui prenne le temps de la concertation, et même quand c'est possible de la coélaboration ...

C'est une révolution culturelle à l'opposé de l'individualisme et de la personnalisation du pouvoir engendrées par la constitution de la V<sup>e</sup> République et la décentralisation.

Comment faire ?

Démocratie participative et démocratie représentative doivent marcher du même pas. Il nous faut inventer/ré-inventer les modalités concrètes d'un travail en commun.

### Se donner temps et lieux d'une pratique démocratique :

Nous souhaitons que la prise de décision se fasse donc en prenant le temps nécessaire : pour informer les habitants, pour qu'ils s'approprient les informations, enfin qu'aient lieu des échanges indispensables pour la construction d'une volonté générale.

### 4 Démocratie

→ Nous créerons des ateliers citoyens, pouvant se saisir de tous les sujets importants et ayant possibilité de suivi et contrôle une fois les décisions définitives prises par la municipalité.

→ Nous exigerons une réelle transparence des commissions municipales (attribution des logements sociaux, budget, subventions accordées aux associations, ...), ces commissions étant ouvertes à des citoyen-es « experts d'usage ».

Les citoyen-es doivent pouvoir se réunir : nous ferons en sorte que les « Maisons pour Tous » deviennent des « maisons du peuple » ouvertes à toutes les activités : culturelles, associatives et politiques

→ Nous réformerons le fonctionnement des Conseils de quartier de la ville, avec des représentant-es élu-es par les habitants, et favoriserons la vie des comités de Quartiers, en leur donnant aussi des moyens : lieux pour se réunir, secrétariat,...

### La démocratie, c'est respecter les engagements pris. Nous reconsidérerons le rôle de l'élu dans le processus démocratique.

Nos élu-es ne seront pas des représentants permanents à qui nous déléguons un pouvoir d'administrer la ville sans que nous n'ayons de droit de regard ensuite pendant leur mandat. Nos élu-es seront conscients d'exercer une charge temporaire, au service de leurs concitoyen-es, et favoriseront la capacité de chaque habitant-e à maîtriser l'information et contribuer à la délibération.

Le rôle d'un-e élu-e est d'être un partenaire dont le rôle est de construire, avec les habitants-es, les décisions à prendre dans l'intérêt de toutes et tous.

Nos élu-es seront un point d'appui pour le mouvement social, pour les mobilisations des salariés défendant leurs droits ou leur emploi.

Nos élu-es rendront compte régulièrement de leur mandat.

Nous sommes pour une loi en faveur du droit de révocation d'un élu s'il n'applique pas les éléments du programme sur lequel il -elle a été élu-e.

Nous sommes contre le cumul des mandats.

### Montpellier est riche de vitalité démocratique

#### En témoignent, récemment :

→ Les rassemblements de citoyen-es voulant préserver le Parc Montcalm ou le stade du Père Prévost de la spéculation immobilière.

→ L'action entreprise par les riverain-es de la rue Durand pour intervenir dans l'aménagement du nouveau quartier St Roch, comme celle entreprise par les habitants du Petit Bard, notamment sur le logement.

→ La bataille engagée par un collectif d'associations pour que la gestion de l'eau redevienne publique.

→ Les ateliers de réflexion proposés par un collectif de citoyen-es, pour que la construction de la ville de demain tienne compte des besoins et propositions des habitant-es.

Mais ces citoyen-es ont du mal à se faire entendre, la démocratie participative ne fonctionne pas à Montpellier et dans l'Agglomération.

Comment faire en sorte que la voix des associations soient prises en compte ? Nous aurons à réinventer ce lien ensemble.



### Des urgences démocratiques

A Montpellier, l'urgence est donc d'ouvrir des droits et de donner toute sa place au citoyen dans la politique de la ville : c'est le combat de l'émancipation de l'homme.

- Urgence de redonner une réalité à la démocratie participative, qui ne soit pas uniquement consultative.
- Urgence de mettre fin à l'inégalité civique : œuvrer à faire accepter par le gouvernement le droit de vote des étranger-es aux élections locales. Il est pour nous inacceptable que des gens qui habitent la ville ne puissent pas s'exprimer sur leur vie et leur avenir.
- Urgence de faire que le débat civique prenne le pas sur le tout spectacle, sur les grandes campagnes médiatiques pour faire « vendre » la ville, et de permettre un débat critique sur les risques de marchandisation de la ville
- Urgence de permettre de véritables débats publics contradictoires sur tous les grands projets urbains. Et de refuser des pseudos débats qui détournent le citoyen-ne des enjeux réels

### La métropole, véritable déni démocratique

Après le Sénat, l'Assemblée nationale a adopté définitivement ce 19 décembre 2013 le projet de loi sur la décentralisation qui crée ou permet la création de treize métropoles dont celle de Montpellier, mais elle devra faire l'objet d'un vote majoritaire dans les 31 communes actuellement membres de l'intercommunalité.

→ Nous lutterons contre cette métropole, qui est un véritable déni démocratique, continuant à éloigner le citoyen du lieu des prises de décisions.

A qui profiterait-elle ? Aux intérêts privés de quelques milliers de personnes dans le monde qui utilisent le FMI pour mettre au pas les Etats et réduire la capacité des peuples à peser sur les décisions : moins il y a d'interlocuteurs, plus il est facile de les acheter.

Par contre nous sommes pour le développement et le renforcement de la coopération entre les communes : meilleure gestion du territoire, urbanisation, préservation de l'environnement, services publics,....

### Des nouveaux outils

Face à l'urgence démocratique, nous proposons :

- De réformer en profondeur les Conseils de Quartier pour permettre un vrai dialogue avec les acteurs du quartier : représentant-es élu-es, nombre et découpage du territoire pour les rendre plus proche des habitant-es, budget propre dont l'utilisation est décidée par les habitants (aménagement urbain, événements, ...)
- De créer des permanences d'élus sur les lieux de travail permettant des échanges entre les élus et les salariés des grandes entreprises (CHU, DELL, Sanofi ...)
- De créer des comités usagers-salariés pour chaque grand service public : transports, crèches, ...
- De proposer si besoin des référendums municipaux sur les grandes questions comme la métropole, pour lesquels nous donneront droit de vote aux étranger-es
- Que les « maisons pour tous » deviennent des « maisons du peuple », administrées par les habitant-es, sans limitation des genres d'activités,
- D'organiser des états généraux de la vie associative (en début de mandat),
- De créer un atelier citoyen d'urbanisme pérenne,
- De mettre en place des moyens pour favoriser la vie des comités de quartiers (locaux, secrétariat, ...)
- De réformer le Conseil de Développement de l'agglomération
- D'ouvrir une place dans le journal municipal à l'expression d'opinions diverses, en plus de celles des élu-es : associations, syndicats, comités de quartier, citoyens, comités de luttes...  
.....Ces nouveaux outils pourront être définis et précisés dans une Charte de la démocratie participative. Ils seront à compléter, réinventer, grâce à la participation citoyenne.

**C'est la créativité populaire qui forgera, demain, Montpellier, et assurera son renouveau démocratique**

## 5

# Ville durable, ville écologique

■ L'Agglomération a fait le choix de la concurrence acharnée entre les territoires, du marketing urbain (Montpellier Unlimited) et de la priorité accordée à la logique des grandes surfaces commerciales et des grandes entreprises. Son objectif est de vendre la ville. Cette logique libérale est un échec : le chômage est particulièrement élevé à Montpellier et le taux de pauvreté aussi. Les conditions de vie s'y dégradent : difficultés de logement, de circulation, destruction des espaces naturels, accroissement de la pollution. Les Montpelliérain-es les plus modestes sont, de plus, relégués dans les quartiers populaires transformés en ghetto.

Le Front de Gauche propose une logique de coopération entre les territoires, de solidarité entre les habitants de l'agglomération et de priorité accordée à la planification écologique.

Un nouveau projet de ville doit être mis en chantier par les Montpelliérain-es. Il nous conduira vers une ville plus respectueuse des équilibres naturels, plus sobre en énergie, plus conviviale.

Pour le Front de Gauche, l'urbanisme, la planification écologique c'est d'abord répondre aux besoins des Montpelliérain-es en logements et en transports en commun sobres en énergie et peu polluants, en espaces publics conviviaux, en équipements de proximité, tout en assurant la mixité sociale et fonctionnelle (habitat, emploi, commerce) dans tous les quartiers de la ville. C'est aussi favoriser une agriculture périurbaine (ceinture maraîchère), et privilégier les circuits courts et l'activité locale. C'est enfin ouvrir, un débat démocratique à toutes les échelles du projet urbain.

### Les projets urbains

#### Nouveaux quartiers

■ Le Front de Gauche est conscient de la nécessité d'accueillir les nouveaux habitant-es qui affluent chaque année à Montpellier et dans son agglomération, et donc de mettre en place la planification écologique du développement urbain qu'impose cet accueil. En revanche les nouveaux quartiers qui sont actuellement en construction nous paraissent devoir être critiqués.

On constate que ces nouveaux quartiers accueillent surtout des logements privés en accession libre (près des 3/4). Et les 20 à 30% de logements locatifs sociaux, de logements intermédiaires ou de logements en accession aidée, sont généralement construits le long des voies bruyantes que refusent les acheteurs fortunés. On rejette les gens modestes dans les plus mauvais emplacements, exposés au bruit de la circulation automobile. On constate aussi que les équipements et les aménagements des espaces publics de ces nouveaux quartiers sont d'un niveau et d'un coût beaucoup plus élevés que ceux des quartiers existants de la ville. C'est en fait la logique d'entreprise privée de la Serm qui les réalise qui prévaut : créer des quartiers pour privilégiés qui peuvent acheter des logements à 4 ou 5000 euros du m<sup>2</sup> ; aménager des espaces publics extrêmement coûteux, mettant en œuvre des mobiliers urbains spécifiques, des matériaux nombreux et chers (différentes sortes de pavages en pierre...) alors même que chacun de ces quartiers mobilise des subventions importantes sur le budget communal.

#### Nous reprendrons le contrôle de la Serm, qui n'est qu'un outil de la ville :

→ Pour imposer dans les nouveaux quartiers les logements sociaux et intermédiaires nécessaires à la population. Pour être à l'image de la population montpelliéraine, les nouveaux quartiers devraient comprendre plus d'1/3 de vrais logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI), des logements intermédiaires (logements locatifs PLS, PSLA, ou accessions aidées par la ville) et moins d'1/3 de logements libres. C'est loin d'être le cas dans les nouveaux quartiers malgré le discours de la municipalité depuis des années qui mélange logement locatif social et logement intermédiaire.

## 5 Ville durable, ville écologique

- (suite) Les projets urbains**
- Pour privilégier la construction de logement de qualité en général et de haute qualité environnementale pour tous les types de logements, afin de limiter les coûts de rénovation et, pour les habitants, les consommations énergétiques.
  - Pour imposer des critères dans l'attribution des marchés publics qui permettent de privilégier les savoir-faire locaux.

### **Doublement A9**

■ Nous critiquons ce choix malheureusement engagé du doublement de l'A9. C'est un projet coûteux qui renforce la priorité à la route : c'est le choix de la pollution, c'est le contraire de la transition écologique qui passe par la priorité au rail et la fin de la dépendance aux énergies fossiles. Ce projet crée une nouvelle coupure très nuisible dans le territoire s'étendant entre la ville et la mer. Il met en péril l'écosystème de la zone lagunaire.

### **Projet OZ**

■ La mise en œuvre de ce projet est lancée puisqu'une enquête publique est en cours. C'est un déni de démocratie : aucun débat réel n'a été engagé sur ce choix par l'agglo. C'est l'objet d'un double langage puisque EELV s'oppose à OZ et laisse entendre que sa réalisation ne fait pas partie de son accord avec la liste socialiste au moment même où le président de l'agglo démarre le projet.

Le projet OZ est entièrement fondé sur la création d'une nouvelle gare entourée d'un centre d'affaires surdimensionné. Ce fantasme d'un pôle d'affaires, plate-forme internationale (MIBI Montpellier International Business Incubator !) nous avait déjà été servi il y a 20 ans avec le projet fantôme du Centre international d'affaires à Antigone ! C'était dans une période beaucoup plus favorable de croissance et de conjoncture porteuse. Mais la réalité a fait s'évaporer les rêves des partisans du libéralisme échevelé. La ville a sagement construit, à l'emplacement de « l'International business center », la médiathèque Emile Zola et la piscine d'Antigone pour le plus grand bonheur des Montpelliérain-es.

Quant à la nouvelle gare, à laquelle l'agglomération participe financièrement pour plus de 60 millions d'euros, c'est aussi une erreur : la gare en centre ville, desservie par toutes les lignes de tramway, est un bien meilleur atout pour développer le transport par TGV qu'une gare excentrée. D'autant plus que la nouvelle gare ne pourrait avoir son utilité avec un trafic minimum qu'à deux conditions :

- qu'elle ne soit pas sans issue ! la condition est donc que la nouvelle ligne TGV Montpellier/ Perpignan soit construite : sinon la nouvelle gare serait à la fin de la ligne TGV et dans ce cas mieux vaut s'arrêter à la gare du centre ville.
- qu'une nouvelle gare TGV soit construite à Nîmes : en effet pratiquement tous les TGV desservant Montpellier s'arrêtent à Nîmes et depuis la gare actuelle de Nîmes, ils ne peuvent rejoindre la nouvelle ligne TGV (qui passera au droit de Montpellier).

Or, aucune de ces conditions n'est remplie : ni le tronçon TGV Montpellier/ Perpignan ni la construction d'une nouvelle gare à Nîmes ne sont financés ni même programmés. De plus le prolongement de la ligne 1 du tramway, voté par le conseil municipal, suppose une dépense considérable d'argent public (il faudra passer au-dessus des autoroutes)

Enfin, c'est une mauvaise plaisanterie de présenter ce nouveau quartier comme un poumon vert, un lieu de vie et de travail de qualité, alors qu'il sera bordé au nord par une autoroute 2 x 3 voies et découpé en lanières par la ligne TGV et la nouvelle autoroute de déviation.

### **Nous lutterons contre la spéculation foncière**

■ Pour mettre en œuvre les projets urbains, les constructions de logements sociaux (cf. chapitre 3) et la trame verte d'espaces publics naturels (cf. ci-après « nature dans la ville ») nous utiliserons toutes les procédures qui permettent à la ville de préempter les terrains dont elle a besoin (Zad...) tout en s'opposant à la spéculation foncière. Pour mener cette politique, la

## 5 Ville durable, ville écologique

ville et l'agglomération, en concertation avec l'établissement public foncier régional, mobiliseront les moyens budgétaires nécessaires pour constituer des réserves foncières. A plus long terme, nous soutiendrons les évolutions législatives qui permettront de municipaliser les terrains non équipés à urbaniser.

### **Ville existante**

■ Sur le tissu urbain existant, le discours de la ville n'est pas non plus conforme à la réalité. La lutte contre les taudis, marchands de sommeil, ghettoïsation a là aussi été abandonnée à la Serm qui mène les opérations de réhabilitation en privilégiant la création de logements hauts de gamme à l'intention des acheteurs aisés ou fortunés : c'est une logique d'entreprise privée. Cela se traduit par l'éviction des populations souvent très modestes qui habitaient ces quartiers centraux. Cela se traduit aussi par le blocage de la rénovation du Petit Bard qui n'en finit pas de prendre du retard et d'attendre les aides promises par l'Etat qui n'arrivent jamais. La Ville doit là aussi reprendre le contrôle des opérations à la Serm pour garantir à tous les habitants des immeubles insalubres ou des logements indignes réhabilités, un logement sur place, s'ils le souhaitent, dans des conditions de loyers compatibles avec leurs très faibles revenus : ce qui impose de produire des logements locatifs sociaux PLAI.

Les quartiers souffrent aussi d'inégalité flagrante en termes de commerces. La ville multipolaire à laquelle les habitants aspirent doit s'homogénéiser : création de halles de proximité, services publics au plus près des habitants, implication des pouvoirs publics dans la survie des petits commerces.

→ Nous proposons aussi de réduire au minimum l'affichage publicitaire, à l'opposé des actuelles campagnes de publicité à la ville ou à l'agglomération.

### **Aménager et construire la ville démocratiquement**

■ Pour toutes ces opérations d'urbanisme, la ville fait preuve d'un manque scandaleux de démocratie. Elle se limite au minimum légal : enquêtes publiques de pure forme touchant un nombre infime des citoyens concernés, et ne changeant pratiquement jamais rien au projet initial.

Mais, pire encore, la ville et l'agglo caricaturent et dénaturent la démocratie par des simulacres de consultation :

- Pour le problème de l'eau, un panel de 18 citoyen-es, choisis on ne sait comment pour représenter les 450000 habitants de l'agglomération alors que dans le même temps une pétition citoyenne de plusieurs milliers de signatures s'opposait à la privatisation et n'était pas entendue
- Sur Montpellier 2040 une participation variée à des ateliers, promenades urbaines, travail en petits groupe, assemblées générales pour aboutir à une grand messe au Corum. Mais la montagne accouche d'une souris : aucune décision, aucune modification des projets ; la ville ne semble ne tenir aucun compte des conclusions de la démarche. Comment s'en étonner quand on sait que lors de la présentation finale les architectes responsables se prononcent contre le doublement de l'A9 qualifié d'erreur majeure.
- C'est le même mépris pour la démocratie que celui qui préside à la mise sous tutelle des conseils de quartier dont les présidents sont désignés par la ville.

Le Front de Gauche proposera la mise en place d'un atelier citoyen d'urbanisme pour débattre des grandes options à l'échelle de la ville et des grands projets. Nous ferons de cet atelier un interlocuteur naturel pour la ville. La ville pourra, sur les décisions majeures, consulter les habitant-es par referendum municipal. Mais pour chaque opération particulière, nouveau quartier, réhabilitation de quartiers existants, aménagement d'espaces publics, nous associerons les habitant-es concernés à l'élaboration du projet. En particulier dans les nouveaux quartiers, dès qu'une maille du quartier (unité de voisinage) deviendra opérationnelle, les nouveaux habitant-es, dès qu'ils seront connus (futurs locataires des HLM, membres de coopératives d'habitants ou de sociétés d'auto promotion, acheteur de logement ...) pourront prendre, avec les urbanistes en charge du projet, les décisions les concernant sur l'aména-

## 5 Ville durable, ville écologique

### (suite) Aménager et construire la ville démocratiquement

gement des espaces publics de leur unité de voisinage, les choix d'architecture dans le respect des contraintes imposées à l'échelle du nouveau quartier et de la ville (grandes voiries, espaces publics majeurs, lignes de transports en commun ...).

### Les déplacements dans une ville écologique et durable

■ Il faut aller vers la gratuité des transports en commun. Mais cette gratuité immédiate impose une réorientation des finances publiques.

La loi doit permettre une contribution plus importante des employeurs (publics ou privés). Une participation de l'Etat est nécessaire : le développement des transports en commun est un élément essentiel de la transition écologique qui doit être menée au niveau national. Mais dès 2015, nous instaurerons un tarif solidaire qui donnera la gratuité aux 30% de voyageurs dont les revenus sont les plus modestes. (Coût pour le budget de l'agglomération : 3 millions d'euros).

→ Nous donnerons la priorité absolue aux Transports collectifs publics, tram, bus, en nombre et fréquence suffisante. Cela s'inscrit dans l'objectif de limiter les déplacements en voiture qui constituent 70% des déplacements et qui sont la cause de la plus grande part de la pollution atmosphérique...

La ville de Montpellier doit dans le futur être placée hors pollution carbonée avec les effets bénéfiques que l'on imagine quant à l'amélioration des nuisances sonores et la santé des habitants. Cela suppose la mise en place d'un parc de bus non polluants, d'un parc de voitures de service public hybrides ou électriques.

Pour les transports en commun, il faut passer de 15% actuellement à 25% comme dans les villes similaires en Allemagne. Le réseau de tram est maintenant suffisant, mais le réseau de bus a été complètement négligé. Il est sous développé et obsolète par rapport à celui de Grenoble ou Nantes. Dans les communes périphériques de l'agglomération, seuls 3 à 5% des déplacements utilisent des transports en commun.

Il faut réorganiser et intensifier les bus en créant des lignes directes, des lignes de rabattement, les faire rouler dans les mêmes plages horaires que celles du tramway. Une caissière de supermarché de Clapiers ne peut pas rentrer chez elle le soir en transports en commun. Tous les quartiers, toutes les communes disposeront d'un service de transports en commun jusqu'à minuit tous les jours (bus ou transport à la demande au tarif bus).

Mais nous ne nous limiterons pas aux transports en commun. Pour construire une ville conviviale à taille humaine, nous donnerons la priorité dans la rue aux piétons, aux enfants, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite et aux vélos. Actuellement à Montpellier seuls 3 à 4% des déplacements se font en vélo ; La marche à pied représente environ 20% des déplacements dans l'agglomération, 30% à Montpellier. Une des raisons de cette faible utilisation des modes de déplacements doux est que nombre de quartiers sont privés de commerces et services publics de proximité. Nous aménagerons la ville, notamment en créant de véritables centres urbains dans chaque quartier, pour atteindre 50% des déplacements à vélo ou à pied.

Pour les déplacements en deux roues, Strasbourg dépense trois fois plus que Montpellier. Et en plus, Montpellier dépense mal : ses aménagements sont mal conçus faute d'avoir été étudiés avec les cyclistes et leurs associations. Par exemple, une piste cyclable à double sens, dans une rue à double sens, multiplie les risques pour les cyclistes lors de l'accès à la piste : il vaut mieux faire une piste cyclable à un seul sens de chaque côté de la rue ; par exemple, à Boutonnet, une piste cyclable dont les bordures empêchent l'accès des vélos etc. Nous triplerons les investissements annuels d'aménagement cyclables. Ces travaux seront les résultats d'un processus de co-aménagement entre usagers, citoyen-nes et technicien-nes des services municipaux sous le pilotage (réel !) des élus.

Les piétons à Montpellier sont ignorés et donc souvent en danger. Tronçons de rue bordés

## 5 Ville durable, ville écologique

de trottoirs de moins de 60 cm encombrés de parcmètres. Par exemple, des feux piétons à poussoir qui ne se déclenchent pas immédiatement, laissant la priorité aux voitures. Dans l'aménagement de l'espace public nous investirons pour rendre les itinéraires piétons sûrs et confortables : élargissement des trottoirs, création de zones de rencontre (type rue Marioge), feux piétons permettant la traversée immédiate des piétons, création d'un schéma d'itinéraires piétons aménagés, aide à la mise en place de « pédibus » (ramassage scolaire à pieds par des parents d'élèves volontaires).

**La rue un espace de vie pour tous :** Montpellier à 30km/h. Les rues résidentielles et les rues étroites ne peuvent pas supporter la circulation à 50km/h sans risque excessif pour les piétons et les vélos. Pour refaire de la rue un espace de vie et de rencontre à taille humaine sans multiplier les ralentisseurs coûteux, laids et dangereux pour les cyclistes, nous proposerons de limiter la vitesse à 30km/h dans ces rues (70 à 80% des rues de Montpellier). Cette mesure fera l'objet d'un grand débat démocratique et d'un processus d'expérimentation sur sa faisabilité avant sa mise en œuvre.

### Donner sa place à la nature dans la ville

■ Nous assurerons la protection des rares espaces naturels dans la ville dense, tant dans le parc Montcalm qu'il n'est pas question de bâtir, ni de détruire par le passage du tram qui doit au contraire desservir les quartiers existants, que pour le stade du Père Prévôt qui doit rester le terrain de jeux des Beaux-Arts.

A une autre échelle, nous protégerons la ceinture verte et nous conforterons un réseau de coulées vertes desservant la ville existante qui permettra d'y accéder. Ce réseau vert sera constitué non seulement des espaces publics de promenade, mais aussi de continuités naturelles pour la flore et pour la faune. Des aménagements naturels le long des rues ou la préservation réglementaire d'espaces naturels existants permettront de compléter ces continuités.

→ Nous favoriserons la création de jardins partagés dans les quartiers et les parcs publics. Les Montpelliérain-es disposent actuellement de 168 jardins familiaux sur trois sites : c'est très insuffisant. Nous multiplierons ce nombre par trois ou quatre en fonction de la demande effective, en prenant soin de multiplier les sites de jardins familiaux pour que la plupart des quartiers de la ville puissent en bénéficier.

Plus largement encore, nous protégerons et agrandirons la zone maraîchère de l'agglomération qui couvre actuellement 800 ha pour la porter à 1600 ha, en imposant une agriculture raisonnée et en privilégiant la culture bio. Pour y parvenir nous stopperons la disparition d'hectares de zone agricole sous l'effet de la concurrence de la terre urbanisable dont la valeur représente parfois 40 fois celle de la terre agricole. Ce mouvement entraîne sur le long terme le morcellement des terres agricoles et la perte des terres les plus fertiles. Pour préserver durablement cette terre agricole, nous favoriserons l'installation d'agriculteurs ou l'agrandissement de leurs exploitations (régies agricoles, collaboration avec la Safer...). Nous pérenniserons les terres agricoles si nécessaire en modifiant leur classement dans les documents d'urbanisme. Ce développement sera soutenu par des commandes publiques des communes de l'agglomération (cantines...). Nous favoriserons l'accroissement de ce marché local des primeurs en circuit court. Nous entendons par là l'implantation de marchés forains réservés à ce type de produits, labellisés si possible « marchés paysans », au plus près des quartiers et des villages de l'agglomération, mais aussi l'aide aux coopératives, comme les AMAP, le développement des boutiques coopératives paysannes et des épiceries solidaires, et d'initiatives comme le panier paysan avec un site d'achat internet et des tournées de livraison à domicile. Cela favorisera l'émergence de ce réseau de commercialisation en circuit court qui apportera une plus-value économique, sociale et environnementale, des synergies entre les agriculteurs et les acteurs-actrices économiques des commerces alimentaires de proximité.



# 6 Vivre ensemble

## Vivre ensemble dans une ville humaine et plus solidaire

**La sécurité est un droit qui doit être assuré à tous les citoyen-nes, c'est une certitude.**

■ Les citoyen-nes ont droit au calme, à la tranquillité, au respect de leur environnement, au respect de tous et de chacun. Les valeurs d'égalité, de liberté, de fraternité et de solidarité doivent avoir un sens pour tous. Nous voulons mener ce combat avec clarté et intelligence pour que le « Vivre Ensemble » devienne une réalité.

Notre projet municipal doit contribuer à mettre en œuvre de nouveaux rapports humains faits d'égalité et de justice dans tous les quartiers de la ville.

Pour y parvenir, tous les habitant-es de Montpellier seront associés à la construction de cette politique nouvelle.

### La ville que nous voulons bâtir est une ville apaisée où :

La sécurité est un droit assuré à tous les citoyen-nes. Les habitant-es de Montpellier ont droit au calme, à la tranquillité, au respect de leur personne et de leur environnement. La ville que nous voulons bâtir ensemble mettra en place une police municipale plus proche de la population, des médiateurs en liaison avec les travailleurs sociaux, avec la Maison de la famille, les Maisons pour Tous et apportera une aide et un soutien aux commerces de proximité dans les quartiers.

### La ville que nous voulons bâtir est une ville où :

La diversité comme la mixité sont une richesse. Nous lutterons contre la ghettoïsation de certains quartiers par une vraie mixité du logement et l'implantation de lieux de travail. Nous favoriserons l'ouverture de l'école à la diversité.

### La ville que nous voulons bâtir est une ville qui :

- favorisera les échanges culturels et la connaissance de nos histoires
- assurera l'harmonisation des quartiers et du centre par la délocalisation des grandes initiatives culturelles et par la mise en place de budgets participatifs par quartiers
- promouvra l'égalité et la reconnaissance des citoyens et le droit pour les étranger-es de pouvoir choisir leurs élu-es locaux.

## Le vivre ensemble sera au cœur d'une nouvelle politique plus humaine, plus solidaire, plus démocratique.

■ La délinquance, sous toutes ses formes est un sujet immense qui doit mobiliser toutes les énergies. Trop souvent, on oublie la délinquance financière, économique, qui coûte très cher à la collectivité, donc qui nous coûte très cher, pour ne considérer que la délinquance des jeunes des quartiers, stigmatisant ainsi et ces quartiers et les jeunes qui y vivent.

L'expérience de ces 20 dernières années a montré et démontré que les solutions miracles n'existaient pas, et que le « tout répressif » atteignait vite ses limites.

Ce sujet est suffisamment important et complexe pour qu'on ne s'en serve pas comme un argument purement électoral du style « vous avez raison d'avoir peur, votez pour moi, je rétablirais l'ordre ».

Nous refusons l'instrumentalisation politique de ce problème qui nous concerne tous.

### La vidéo surveillance ou vidéo protection

L'ensemble des études réalisées sur ce sujet à ce jour se rejoignent sur l'inefficacité de cet outil dans les lieux ouverts :

-département de Justice des Etats-Unis (2005), chambre régionale des comptes de Lyon (2008), Scotland Yard (2012).

Ce système est par contre pertinent dans les lieux fermés : gares, centres commerciaux, transports en commun...

Montpellier dispose de 170 caméras sur la voie publique, mobilisant 25 employés communaux. Il est très difficile de connaître le budget de cette vidéosurveillance : acquisition, installation, entretien, frais de fonctionnement, salaire des personnels dédiés...

La « politique tout vidéo » consommait, jusqu'en 2013, 75% de l'enveloppe « prévention de la délinquance » de l'Etat. ET la quasi-totalité des crédits de prévention des communes.

A Montpellier, avant d'envisager de nouvelles dépenses de ce type (qui dépasse déjà en maintenance le million d'euro par an) il est indispensable de se doter d'outils permettant d'en mesurer la pertinence au regard du coût, dans la clarté et la transparence la plus totale. Les caméras inutiles seront supprimées.

### La police municipale...

Elle a une mission de prévention et de surveillance générale sur le territoire de la commune en application des pouvoirs de police du Maire, dans une logique de complémentarité de la police nationale.

Elle n'est pas au premier chef en charge de la sécurité et de la répression de la délinquance.

Parce que la commune n'a pas à suppléer les défaillances de l'Etat en ce domaine comme dans les autres (refus de la politique d'austérité), que la sécurité de tous les citoyens est de la compétence stricte de l'Etat (compétence régaliennne) et ne saurait être soumise au bon vouloir (ou au budget) de tel ou tel, parce que la police municipale n'a pas la compétence juridique ni technique pour assurer cette mission, nous exigeons que les effectifs de la police nationale soient répartis équitablement sur l'ensemble du territoire : tous les citoyens, où qu'ils résident doivent bénéficier des mêmes garanties de sécurité.

→ Nous sommes favorables à la mise en place d'une police de proximité exercée par la police nationale, pleinement dans son rôle de police, connue et reconnue par les citoyens, à leur écoute, respectueuse, et porteuse des valeurs de la république, comme cela a déjà été tenté avec succès et malheureusement abandonné.

### Prévention de la délinquance

Il faut rompre avec l'idéologie sécuritaire pour travailler efficacement. Clarifions le débat :

- La répression de la délinquance relève du judiciaire (police/gendarmerie et tribunaux)
- L'ordre public relève du préfet
- La prévention de la délinquance doit se faire sous l'autorité du maire.

Il est impossible de parler de « la délinquance » tant les formes en sont multiples :

- délinquance (« ordinaire ») d'appropriation, occasionnelle ou non
- délinquance organisée (liée ou non aux trafics)
- délinquance d'expression (émeutes urbaines par exemple)
- délinquance agressive (violences faites aux femmes...)
- délinquance sexuelle
- délinquance économique et /ou financière

Il est donc nécessaire d'envisager des formes de délinquance diverses qui nécessitent des réponses différenciées. L'Etat ne peut ignorer cette diversité et refuser de s'attaquer frontalement à toutes les formes de délinquance, y compris celles qui sont négligées actuellement (violences faites aux femmes, délinquance en col blanc par exemple...).

## 6 Vivre ensemble

### (suite) Prévention de la délinquance

Pour ce qui concerne l'échelon local, celui de la commune, nous avons une responsabilité et un objectif de prévention.

#### Un plan local de lutte et de prévention doit s'articuler sur :

- La prévention sociale
- La prévention éducative
- La prévention situationnelle
- La prévention de la récidive

#### Cela implique :

- Un diagnostic préalable porté et partagé par les partenaires
- Des objectifs rigoureux
- Une évaluation sur des critères définis préalablement et organisée par un comité comprenant des représentants des partenaires (état, commune, département, associations) sous le contrôle d'universitaires spécialisés et indépendants.

#### Dans ce contexte, la lutte contre les délinquances relève d'une volonté politique forte et permanente qui mobilise de nombreux secteurs de l'action municipale :

- Politique du logement : construction, attributions ...
- Refus de la ghettoïsation, réinvestissement municipal dans les quartiers en cours d'abandon
- Accès aux transports publics, déplacements dans la ville
- Politique de la petite enfance, du périscolaire
- Soutien des associations œuvrant en direction des jeunes et des parents dans les domaines sportif, culturel et des loisirs
- Soutien à la parentalité

Et cela dans le respect des valeurs de tolérance, de laïcité, de solidarité...et de transparence.

# 7

## Économie Emploi

■ Le haut niveau de chômage dans notre agglomération est dû essentiellement à la crise actuelle du capitalisme et à la politique d'austérité du gouvernement que nous combattons. Il suffit de citer la liste des licenciements collectifs, presque tous sans raison économique sérieuse : Sanofi, Virgin, Bausch et Lomb, Schneider, Géodis, IBM, Multitec... ainsi que les menaces sur l'emploi public : CHU par exemple. Les gens aujourd'hui licenciés sont formés et qualifiés. Proposer des formations ne fait pas tout : cela sert souvent à masquer l'absence de politique d'emploi.

Il serait mensonger de prétendre qu'une municipalité gérée par le Front de gauche serait capable de résoudre seule cette crise. Mais une municipalité, par son action politique et économique, peut créer un nombre significatif d'emplois.

Les municipalités antérieures ont accompagné sans réagir la disparition des industries de base, historiquement déjà peu développées, et le développement des activités de tertiaire supérieur. En conséquence il s'est produit une distorsion grave entre la structure productive de la ville et de son agglomération, et la sociologie de sa population. Le niveau et la structure des qualifications de la population active sont profondément et durablement déconnectés des activités économiques dominantes. Ceci n'empêche pas d'ailleurs le chômage et la précarité croissante des travailleurs très diplômés.

## 7 Économie - Emploi

Il en résulte un chômage à un très haut niveau, de graves difficultés d'insertion professionnelle pour une grande partie de la population, notamment les jeunes : 13 % de taux de chômage, ce qui est supérieur aux agglomérations équivalentes. Cette situation est encore plus dramatique dans les quartiers populaires où le chômage dépasse 25% et touche d'abord les moins de 25 ans dont plus de la moitié sont sans emploi.

Nous soutenons que l'éducation et la qualification d'une population, son bon état sanitaire, la qualité de son vivre ensemble, sa capacité à contribuer au bien commun, la qualité de ses délibérations collectives, la solidité des liens sociaux sont les conditions d'une activité économique efficace.

A quoi servent les chimères sur l'attractivité d'un territoire pour les entreprises, si une grande partie de la population qui y vit se trouve exclue, marginalisée économiquement et socialement ? C'est pourquoi nous disons qu'il faut s'attacher à construire le dynamisme économique de notre ville, sa réussite, sa capacité à s'inventer un avenir, à développer ses relations au monde, sur son développement humain.

### LE « MONTPELLIER UNLIMITED » de JP Moure, en phase avec le tournant pro MEDEF du chef de l'Etat

Montpellier Unlimited gaspille l'argent public et s'inscrit dans une logique de compétition entre les territoires. Comme avec Odysseum, au nom de l'objectif irréaliste de rivaliser avec des métropoles bien plus grandes, Montpellier réussit surtout à vampiriser les autres villes de notre région et à dévitaliser l'arrière pays.

Cette orientation est parfaitement cohérente avec les théories libérales dominantes (annoncées spectaculairement par le président Hollande tout récemment). Celles-ci consistent à comprimer l'expression des besoins sociaux et donc la demande de biens et services exprimée par la population, notamment la plus pauvre, et à privilégier au contraire l'offre de biens et services marchands mise au point dans les grandes entreprises capitalistes.

La compétitivité des entreprises est conçue au détriment du travail et de l'emploi, en comprimant les salaires, en baissant le niveau des garanties sociales, en rendant les contrats de travail toujours plus incertains et précaires. Les pouvoirs publics municipaux et, demain - si cette orientation était suivie - la nouvelle métropole, se mettraient au service des grandes entreprises en leur offrant de multiples délégations de services publics et en leur ouvrant le marché urbain pour placer leur production de gadgets inutiles.

### 1 - Une municipalité « point d'appui » pour défendre l'emploi existant

■ Les travailleur-es en lutte pour faire respecter leurs droits sociaux et pour préserver leurs activités et les emplois qui y sont liés, doivent pouvoir trouver un soutien ferme auprès de leur municipalité.

→ Nous serons résolument aux côtés des salarié-es en lutte contre les plans de licenciement et la précarité, comme par exemple les salariés de Sanofi (on dit « Sanofric » !) ou les précaires de la recherche.

→ Nous ne nous contenterons pas de vœux pieux en conseil municipal mais nous mettrons en œuvre tous les moyens à notre portée, le Front de gauche propose notamment une loi visant à interdire les licenciements boursiers dans les entreprises qui font des profits.

## Un cas exemplaire : SANOFI

Pas question pour « La gauche, la vraie ! », de laisser le capitalisme financier continuer à saccager, aussi, les grandes entreprises : 300 emplois en voie de liquidation sur le site de la Pompignane avec IBM, Schneider Electric et ses sous-traitants...

Quant à Sanofi, l'un des leaders mondiaux du médicament, c'est la liquidation sur Montpellier (250 emplois impactés) du secteur recherche, vital pour la santé de la population, qui est programmée, alors que la transnationale a fait 8 milliards de profits, dont plus de 5 redistribués aux actionnaires en dividendes ou en rachat d'actions.

La solution pour nous n'est pas dans l'externalisation, la fragmentation du secteur recherche-santé en « starts up » sous-traitantes précaires, jetables au coup par coup. Il faut pousser plus loin la bataille politique ! Forts de l'appui de nos élus, nous pourrions davantage aider les salarié-es en lutte, intervenir dans les médias, les institutions et auprès des parlementaires en leur demandant compte de leur mandat : bref, mobiliser l'ensemble de la population, pour :

- Faire voter au Parlement des droits nouveaux pour les salarié-es, notamment le pouvoir d'interdire les suppressions d'emplois quand une entreprise distribue des dividendes ou fait des profits ;
- Faire voter au Parlement la création d'un pôle public du médicament, libéré de parasites comme « Sanofric », pour que l'ensemble du secteur investisse dans l'emploi et la santé et réponde aux besoins de la population, sous le contrôle des salariés et usagers.
- Réaffecter le Crédit Impôt Recherche à la création de vrais emplois stables : les patrons de Sanofi reçoivent sans condition 130 millions de cadeaux fiscaux pour une recherche qu'ils sont en train de fermer, cela pourrait financer 2600 emplois dans la recherche publique et universitaire.
- Impulser sur la région de Montpellier et Languedoc-Roussillon, avec l'ensemble des collectivités et acteurs régionaux, banques comprises, un grand projet de coopération pour la prévention, les soins, la recherche et le développement.

### 2- Consolider le secteur public municipal

■ La prise en charge directe de certains services à la population, dans le cadre d'un service public administré par la municipalité ou bien en régie publique, contribue à la consolidation d'un secteur économique élargi et solide, dans lequel les travailleurs ont des droits sociaux garantis par un statut. Ce statut est capable d'accueillir les salarié-es des entreprises privées aujourd'hui concessionnaires, pour qu'ils apportent leur qualification et leur savoir faire à un service rénové, ne visant pas à rémunérer des actionnaires (voir la régie publique de l'eau, par exemple).

Nous nous prononçons en faveur d'une attitude beaucoup plus offensive dans tous les établissements publics où siège la municipalité, afin de préserver les capacités humaines nécessaires à un service public de qualité : c'est le cas notamment au CHU.

Le développement du service public dans le domaine de la petite enfance, de l'animation culturelle et de l'aide à la vie sociale des personnes âgées dépendantes, ne peut avoir lieu sans de nombreuses créations d'emplois.

Plus généralement, une municipalité de gauche peut contribuer grandement par ses décisions en matière de transport public, d'organisation des services destinés aux petits enfants, ou bien aux personnes âgées dépendantes, d'aménagement des activités commerciales, à favoriser des conditions d'emploi décentes, avec des contrats de travail solides, pour des durées d'emploi qui garantissent des salaires suffisants, et des durées du travail permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle ou sociale.

### Trois mesures phares qui pourraient créer plus de 5000 emplois avec une dépense publique de 6 à 7 millions d'euros

→ 1- Nous doublerons le nombre de vrais logements sociaux (construits - créés) chaque année

■ C'est donc 2000 vrais logements locatifs sociaux qui seront construits chaque année dans l'agglomération. Pour y parvenir, l'agglomération doublera son budget consacré au logement : coût 3 millions d'euros. Le reste du financement sera emprunté par les constructeurs (prêts CDC bonifiés par l'état). Cela représente un investissement annuel de près de 200 millions d'euros qui permettra de créer près de 4000 emplois durables dans le bâtiment : emplois non délocalisables, concernant beaucoup de PME et d'artisans et dont la qualification correspond aux actifs de l'agglomération.

→ 2- Nous proposons d'impulser le doublement de la ceinture maraîchère de Montpellier et de passer de 800 ha actuels à 1600 ha

Des terrains, l'irrigation et le soleil sont disponibles pour y parvenir. Les collectivités susciteront cette évolution en réservant leurs commandes de primeurs (cantines) à cette production locale. Nous développerons les circuits courts, en aidant les coopératives, comme les AMAP, les boutiques coopératives paysannes, le panier paysan avec un site d'achat internet et des tournées de livraison à domicile, les épiceries solidaires et en créant partout des « marchés paysans » financièrement accessibles. Cette action permettra de créer environ 500 emplois directs dans l'agriculture mais aussi dans la distribution de ces produits. Le coût budgétaire est inférieur à 1 million d'euros.

→ 3- Nous proposerons de favoriser les chantiers d'isolation thermique des résidences principales par les propriétaires, et de favoriser la mise aux normes d'accessibilité afin d'assurer l'égalité de traitement pour les personnes en situation de handicap

Nous participerons au niveau local à la transition écologique. L'un des volets de cette transition, c'est l'économie d'énergie dont la source principale vient de l'amélioration de l'isolation des bâtiments existants. Nous soutiendrons les propriétaires de logements qui engageront des travaux d'isolation (bonification de prêts, subventions). Nous favoriserons les travaux de mise aux normes d'accessibilité attendues par nos concitoyen-nes en situation de handicap, qui seront aussi créateurs de nombreux emplois.

Cette politique qui mobilisera 2 à 3 millions du budget de l'agglomération peut générer 20 à 25 millions de travaux chaque année et créer 1000 emplois pérennes.

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité attendues par nos concitoyen-nes en situation de handicap, seront aussi créateurs de nombreux emplois.

### 3- Stimuler l'initiative économique de la population

■ Nous avons pleinement confiance dans la capacité des habitant-es à prendre des initiatives économiques, à imaginer de nouvelles activités, à contribuer à l'avenir de leur territoire. D'ailleurs beaucoup d'ores et déjà sont obligés, à cause de conditions de vie très précaires, de trouver des solutions, d'imaginer des formes d'économie informelle. Beaucoup de besoins sociaux, que ce soit en matière d'alimentation, de cadre de vie bâti ou d'espaces verts, pourraient donner lieu à des activités gérées dans un cadre coopératif, solidaire et non capitaliste. Ce secteur doit être fortement développé et appuyé. Il convient de faire toute leur place aux structures démocratiques issues de ce secteur économique. La municipalité peut constituer un point d'appui pour mettre en place des moyens d'échange locaux ainsi que des aides à l'investissement.



## 7 Économie - Emploi

**(suite) Stimuler l'initiative économique de la population**

Choissant de réserver l'argent public pour les besoins du service public et de ne pas subventionner l'entreprise capitaliste comme Delle ou Sanofi. Mais nous favoriserons l'implantation de centres de soins mutualistes, de coopératives, d'associations de solidarité. Nous soutiendrons financièrement les projets de reprise d'entreprise portés par les salariés sous forme de SCOP.

Des complémentarités et des coopérations avec les services publics municipaux seront recherchées. Ces coopérations pourraient s'avérer fructueuses dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'entretien du bâti public (HLM) ou de l'énergie.

### **Pour un "ARC SOLIDAIRE COMMUNAL"**

Le secteur dit de l'économie sociale et solidaire est très hétérogène. On y trouve de grandes structures très proches par leurs finalités et/ou par leur style de management des grandes firmes capitalistes. Il ne s'agit donc pas d'appuyer ce secteur de manière indiscriminée. Comme municipalité, nous serons dans une attitude bienveillante et coopératrice vis à vis de tous les acteurs (associations, coopératives, sociétés d'intérêt collectif, mutuelles, collectifs, initiatives de production...), visant un mode de production qui rende le travailleur, la travailleuse, l'utilisateur, le producteur, la productrice, acteurs de l'acte de production et d'échange, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de la consommation...

Il s'agit de favoriser un autre rapport à l'outil de production (appropriation collective) et des relations sociales transformées (un homme/une femme : une voix).

La municipalité Front de gauche aura vocation à rassembler tous les acteurs engagés dans une autre démarche économique, et qui innovent dans leur manière de produire des biens ou des services. Elle sera vigilante quant au respect des droits sociaux des salariés. Elle construira ce rapprochement économique et politique avec les acteurs eux mêmes, en respectant leur rythme et leur effort pour repenser une économie de type nouveau.

## **4 - Faire droit à l'emploi des jeunes**

■ Les jeunes, à tous les niveaux de qualification, connaissent de grandes difficultés pour trouver de l'emploi. Le chômage touche également les jeunes diplômés.

Les institutions spécifiques en matière d'orientation et de formation professionnelle (réseau d'accueil, d'information et d'orientation, organismes de formation...) doivent être administrées dans un cadre public et transparent, beaucoup plus en coopération avec la population des quartiers concernés où se cumulent des difficultés d'insertion professionnelle. Les jeunes doivent être impliqués dans l'élaboration des actions et des parcours ainsi que les adultes habitant dans les quartiers.

A ce propos nous soutenons pleinement la revendication émanant de la jeunesse des quartiers populaires, que les travaux émanant de la commande publique soient une opportunité d'emploi pour elle. Une municipalité de gauche doit utiliser de manière beaucoup plus offensive les clauses sociales des marchés publics pour favoriser les entreprises qui consentent le plus grand effort pour embaucher et qualifier des jeunes chômeurs. Nous développerons les régies de quartier et les chantiers d'insertion.

Les quartiers populaires sont victimes d'une injustice flagrante : le taux de chômage des moins de 25 ans est deux fois plus élevé que dans le reste du territoire français. C'est donc une priorité d'y développer l'emploi, d'assurer à tous les jeunes de moins de 25 ans au chômage une formation professionnelle de qualité permettant l'accès à un emploi. Nous proposerons à la région, compétente en matière de formation professionnelle, une convention pour l'emploi des jeunes des quartiers populaires permettant d'atteindre cet objectif.

La commune et l'agglomération interviendront plus directement encore en incluant dans leurs appels d'offres une clause imposant un taux d'emploi d'insertion de plus de 20% (alors qu'il est actuellement en moyenne de 7%).

## 7 Économie - Emploi

### **5 - Aider les travailleurs, employés ou au chômage, et leurs associations et syndicats**

Les zones d'activité économique seront équipées de locaux destinés au regroupement, à l'association et à la défense des intérêts des travailleurs (bourses du travail décentralisées).

La municipalité Front de gauche soutiendra les associations de chômeurs et de précaires qui font un travail remarquable mais manquent de moyens, ainsi que les associations d'éducation populaire qui procurent des formations. Nous mettrons à leur disposition des locaux et prendront notre part à leur financement (exemple : depuis 2012, l'aide de la mairie à la maison de chômeurs est passée de 6000 à 400 € par an alors que le loyer est de 15000 €).

### **6 - S'appuyer sur le secteur de la recherche publique et universitaire**

Il n'est pas tolérable de laisser subsister côte à côte un secteur universitaire et de recherche de haut niveau avec une vaste zone de faible qualification. Le premier doit être mis à contribution pour accueillir des jeunes, favoriser leur orientation par la découverte des activités, contribuer à leur formation et qualification, et les aider à trouver leur voie.

Dans les domaines particulièrement propices à l'innovation (robotique, informatique), la municipalité et l'agglomération doivent susciter une forte coopération entre les secteurs innovants et la recherche publique et universitaire.

Le soutien à l'innovation doit reposer sur des critères beaucoup plus sélectifs, favorisant un emploi de qualité et non pas seulement la croissance du chiffre d'affaires. Il est possible de favoriser, par ce biais, des emplois de proximité, l'égalité femme/homme, les politiques d'incitation aux déplacements «écologiques», des échelles de salaires raisonnables au sein de chaque entreprise, et de même privilégier les SCOP.

Aujourd'hui l'innovation promue est essentiellement technologique. D'autres innovations existent, en terme de services, au niveaux des sciences humaines, qu'il s'agit de faire émerger de manière efficace.

Les critères sociaux énoncés doivent être également des critères de modulation, a priori et a posteriori, des subventions et avances remboursables, qui sont à l'heure actuelle les principaux leviers d'aide aux projets d'innovation des entreprises.

Les entreprises dont les projets incluent une participation importante des centres de recherche publics ne doivent pas être pénalisées comme c'est le cas actuellement dans les critères d'éligibilité des projets aux aides, mais au contraire traitées favorablement.

Enfin, même si ce n'est pas dans les prérogatives des agglomérations, il faut affirmer l'ineptie d'un système de Crédit Impôt Recherche, qui favorise plus les grosses entreprises et les banques (la modélisation des cours boursiers et des approches spéculatives est considérée comme de la R&D !) que les PME, alors que ce sont elles qui créent de l'emploi et paient leur impôts en France (les grandes entreprises pratiquant l'optimisation fiscale !).

### **7 - Nous soutiendrons l'artisanat, le petit commerce et les petites entreprises**

D'autres pistes sont à trouver dans l'action directe des collectivités pour permettre l'accès aux artisans, aux très petites entreprises aux PME à la commande publique de l'agglomération et de la ville. Nous imposerons un découpage des appels d'offres en lots de taille assez faible pour que ces entreprises puissent y répondre.

**(suite) Nous soutiendrons d'artisanat, le petit commerce et les petites entreprises**

- Nous favoriserons, en concertation avec ces artisans et ces entreprises, la naissance d'entreprises de services partagés (secrétariat, services juridiques), sous forme coopérative, pour les aider à répondre aux appels d'offres et à constituer leur dossier administratif et financier.
- Nous rééquilibrerons les implantations commerciales en freinant la création de vastes zones spécialisées loin de la ville et en favorisant le commerce de proximité.

### 8 - Une question cruciale est celle du contrôle de l'utilisation des fonds publics.

Nous nous engageons à mettre en place, de manière concertée avec la population et ses comités ou collectifs, des formes efficaces de contrôle de l'usage des fonds publics. Seule cette vigilance, appuyée sur la connaissance fine acquise par les habitants, est susceptible d'enrayer un usage abusif ou stérile des fonds publics, ou bien le captage par de grandes entreprises des moyens publics qui pourraient être utilisés différemment.

Parallèlement à ce contrôle, il faudra prendre des moyens très vigoureux pour mettre fin aux trafics d'influence auxquels donnent lieu l'attribution de droits sociaux comme le logement ou bien les emplois aidés. Dans ce domaine également la solution passe par une implication forte des habitants qui connaissent bien leur quartier et ses besoins, et peuvent ainsi déceler les passe droits.

# 8 Égalité hommes/femmes

## Que peut faire la municipalité sur cette question ?

### Au niveau de l'emploi

■ Dans notre commune, il y a encore près de 60 % de femmes actives (dans la tranche 15-64 ans) avec un taux d'activité de 78%. Trop souvent le travail des femmes est entravé par les tâches domestiques qu'elles assument encore trop seules (80%) notamment auprès des enfants et des anciens. Le taux d'activité est de moins de 70% chez les femmes avec un enfant et d'environ 36 % chez les femmes qui en ont trois.

Tout ceci a des conséquences sur leur vie. Sur leur vie professionnelle puisque ces « accidents de carrière » nuisent à leur progression professionnelle, leur salaire, leur retraite. Sur leur vie en général puisqu'il leur est difficile voire impossible de participer aux activités politiques, citoyennes.

Il faut pour lutter contre cela développer le service public de la petite enfance, favoriser la scolarisation des 2-3 ans, développer le service public et l'accompagnement des plus anciennes.

### Contre les violences

- Une politique pour le droit des femmes passe par une politique contre les violences. Montpellier doit réserver des logements sociaux afin de les mettre à disposition pour :
  - **L'hébergement d'urgence pour des femmes victimes de violences de couple ou intrafamiliales.**
  - **Des femmes en situation de prostitution et désirant en sortir.**

- Nous travaillerons en concertation avec tous les acteurs/trices de terrain (MFPP, CIDFF, NID, ...) et nous les soutiendrons financièrement. Il faut agir pour que ces violences ne se reproduisent pas. Il sera mis en place des centres de suivi pour les auteurs de ces violences.

### POUR L'ACCÈS AUX DROITS

- Nous mettrons en place un service municipal d'information pour que les femmes qui le désirent puissent avoir l'information nécessaire pour l'accès à leurs droits.

### POUR L'ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

- Nous mettrons en place concrètement le processus d'égalité FEMMES/HOMMES :
  - En tant qu'employeur à la mairie, par une politique des carrières des personnels municipaux
  - En visant à l'application du protocole cadre (signé par la ministre du Droit des Femmes) favorisant l'égalité femme/homme dans les collectivités territoriales.

La municipalité doit :

- Soutenir l'égalité femmes/hommes et la parité comme un principe de modernisation de l'action publique et jouer un rôle d'entraînement
- Favoriser l'application de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Nous ouvrirons une maison pour l'égalité femmes/hommes comme cela se fait dans certaines villes ou agglomérations et dont les objectifs principaux sont :

- Agir en faveur de toutes initiatives visant à accroître l'autonomie des femmes, à faire évoluer les approches au sein des structures et des associations.
- Réduire les inégalités par une connaissance de l'approche par genre (méthode permettant d'analyser, point par point, un projet, une situation, une politique sous l'angle de l'inégalité marquant les individus des deux sexes).
- Permettre aux acteurs de terrains d'avoir un lieu fédérateur
- Proposer des expos, des lieux de mémoires historiques destinés aux scolaires et aux adultes, des débats, des échanges de points de vue avec et entre population.

- Nous assurerons, soit en sollicitant le Planning Familial (agréé par l'Éducation Nationale pour ce type de mission), soit en formant du personnel communal, les interventions dans les écoles élémentaires éduquant les enfants à l'égalité, au respect de l'autre et pour lutter contre les violences.

- Nous sommes pour le dispositif ABCD, combattu et calomnié par les réactionnaires, les obscurantistes de tous bords. Et afin que ce dispositif fonctionne efficacement nous nous y inscrirons pleinement en collaboration avec tous les partenaires (Éducation Nationale, associations, collectivités...).

- Nous lutterons contre le sexisme ordinaire : campagne de publicité etc ;

# 9

## International

■ Montpellier est une ville d'ouverture, à la fois sur le bassin méditerranéen mais aussi vers tous les habitant-es de Montpellier qui nous apportent la richesse culturelle de leurs pays d'origine.

→ Nous favoriserons la connaissance des différentes cultures représentées à Montpellier ainsi que des formations à l'inter-culturalité qui permettent de mieux vivre ensemble. Nous favoriserons les initiatives d'Education Populaire en faveur des populations étrangères, et l'enseignement des langues d'origine et de la langue française.

Les habitant-es étranger-es de Montpellier sont concernés, comme tous, par la vie et le devenir de la ville : nous ferons en sorte de les accueillir et de leur donner le droit de vote dans les référendums, les collectifs et comités de la ville.

→ Nous créerons un collectif citoyen aux relations internationales

Le collectif veillera à la qualité des jumelages actuels en multipliant les contacts réels entre les citoyens des deux villes (étudiant-es, acteurs économiques, culturels, sociaux...). De nouveaux jumelages pourront être mis en place en particulier avec les pays d'Afrique sub-saharienne totalement inexistantes aujourd'hui. Cette politique de jumelage peut s'amplifier sans abuser de voyages coûteux pour les finances locales.

Ce collectif pourrait pallier le manque de lien souvent constaté entre les grandes manifestations culturelles de la ville (festival de films, de danse, comédie du livre, ...) et la réalité de son action internationale. En liaison avec l'Agglomération, nous développerons les relations avec les acteurs culturels, économiques et sociaux des villes jumelées.

Il permettra aussi de discuter du soutien à apporter par la municipalité à des manifestations à caractère international organisées par des associations de la ville (Journée du 10 mai, Quinzaine des Tiers-monde, cinéma algérien, francophonie...).

→ Nous redéfinirons, en concertation, le fonctionnement de la Maison des relations internationales et de l'espace Martin Luther King, le partenariat avec la Maison des Tiers Monde et de la Solidarité Internationale.

# 10

## Une autre culture est possible à Montpellier

■ La Culture est un bien commun ancré au plus profond de notre histoire, nous voulons faire vivre la culture à Montpellier aujourd'hui, autrement. La culture sous toutes ses formes doit être au coeur de la vie de tous les Montpelliérain-es et permettre à chacun d'en être un acteur vivant et conscient.

Notre réflexion et notre action s'inscrivent pour tous les domaines de la culture (artistique, scientifique, sportive) dans la perspective de la rupture avec l'austérité. Le Front de Gauche a déjà proposé au niveau national le retour au 1% du budget de l'Etat pour le ministère de la culture à un moment où tout au contraire, le budget pour 2014 est en baisse.

Notre ambition est de mettre en place un véritable service public de la culture qui favorisera l'accès à tous par une politique adaptée (tarifaire, accès aux handicapé-es, transports publics...)

→ Nous favoriserons à tous les niveaux une dimension essentielle de la culture : la culture occitane, au delà de la langue, représente un acquis historique et civilisationnel.

→ Nous développerons la dimension scientifique de la culture, aujourd'hui négligée, alors même qu'elle s'impose à l'heure des mutations technologiques et de la transition écologique.

### Un rééquilibrage de la politique culturelle à Montpellier

■ La politique culturelle à Montpellier privilégie la concentration et l'événementiel au détriment de ce qui crée profondément et durablement du lien social. La culture est souvent présentée comme une manière de " vendre " la ville. Cette politique trouve déjà ses limites budgétaires et même dans la communication de la ville.

Très souvent, les retombées économiques et touristiques sont davantage mises en exergue que le projet culturel pour la population de la ville. Il semble que cette dérive s'accroisse avec le poids de l'Agglo.

Les rapports entre agglomération et ville, dans ce domaine comme dans de nombreux autres, n'ont jamais fait l'objet d'un débat ouvert et démocratique avec les citoyen-es. La création, la gestion et les objectifs des grands équipements culturels ne font l'objet d'aucun débat.

À Montpellier, voilà trop longtemps que la culture est réservée à une seule "élite" : des festivals prestigieux mais inaccessibles au plus grand nombre. Alors que le cinéma Louis Feuillade ferme et le théâtre Jean Vilar voit son budget réduit. C'est toute la politique culturelle de notre cité qu'il faut repenser.

→ Tel est le sens de la politique culturelle que nous voulons : non pas une série de spectacles ou de lieux assénant leur vision de l'Art ou du Monde mais un ensemble d'actes impliquant le plus grand nombre d'acteurs.

→ Nous ferons vivre les mouvements artistiques les plus innovants, et pas seulement ceux installés depuis des années ; nous soutiendrons la création sous toutes ses formes nous aiderons les associations culturelles dans toute leur diversité.

→ Notre ambition est de mettre en place un véritable service public de la culture. Un service public qui favorisera l'égal accès à tous par une politique tarifaire adaptée et qui privilégie l'intérêt général.



## 10 Une autre culture est possible à Montpellier

- Nous mènerons une politique qui soutiendra l'emploi dans tous les domaines de la culture.
- Ce Service Public ne se contentera pas de subventionner tel ou tel événement prestigieux, mais qui s'obligera à le rendre accessible à l'ensemble de la population.
- La pratique de l'art, la pratique du sport, l'éducation artistique, la culture scientifique à l'école, dans les quartiers et dans les entreprises devront être parmi les premières préoccupations de cette politique culturelle.
- Réorienter des budgets des grandes institutions au profit d'un soutien diversifié à la création et à la diffusion des œuvres au moment où la marchandisation de la culture atteint un niveau inquiétant pour la liberté de la création.
- Nous soutiendrons les initiatives déjà prises par les associations de quartier tout en respectant leur indépendance.
- Nous nous appuierons en particulier sur le réseau des Maisons Pour Tous et des médiathèques, qui devront devenir un axe majeur de la popularisation et du développement de la culture dans la cité.
- Une politique culturelle volontariste en direction du public scolaire, particulièrement des écoles primaires

### Pratique sportive pour tous

■ C'est la même logique de pratiques ouvertes et rendues possibles à tous et pour tous que nous voulons développer dans le domaine sportif. Il n'est plus possible que les clubs dits d'élite (foot, hand ball, rugby...) profitent de l'argent public pour faire des profits ... privés. Les résultats du "haut niveau" ne sont possibles que grâce aux "petits" clubs formateurs, au travail de nombreux bénévoles associatifs qui doivent être reconnus, aidés et dotés d'un statut.

Les clubs professionnels devront participer de façon permanente à l'animation des différentes écoles de formation des clubs amateurs.

Oui, une vision de gauche du sport existe. Celle qui privilégie "le sport pour tous" ou la compétition n'est pas le seul et unique objectif et qui s'oppose aux folles dépenses de prestiges et aux subventions aux grands clubs qui atteignent des sommets, alors que dans le même temps, on vend "les bijoux de famille" comme le Domaine de Grammont à Nicollin pour un prix dérisoire.

C'est donc un renversement complet des priorités que nous proposons : moins pour l'élite : plus et mieux pour le tissu associatif, véritable vecteur de notre cohésion sociale ;

### La culture a besoin de Démocratie.

■ Pour passer d'une politique culturelle municipale de l'offre qui fait des Montpelliérain-es de simples consommateurs/trices de culture à une politique de la demande à l'écoute des désirs et des besoins véritables de la population nous créerons un Conseil Citoyen de la Culture composé de citoyen-nés élu-es, de représentant-es des professionnels et des très nombreuses associations du secteur. La politique culturelle doit favoriser tout ce qui peut permettre aux citoyens d'être acteurs de la culture sous toutes ses formes.

Une politique culturelle digne de ce nom favorisera le contact et l'échange entre artistes et besoin culturel de la population.

La multiplication et la régularité des actions de médiation permettra d'élargir les publics concernés et favorisera aussi l'action contre la précarité des artistes et acteurs culturels. La question de l'appropriation sociale et citoyenne des œuvres culturelles et artistiques doit devenir une priorité de la politique culturelle de Montpellier.

La sensibilisation à la culture doit être initié le plus tôt possible c'est pourquoi une politique culturelle volontariste en direction des écoles primaires et du public scolaire doit être mise en place en leur donnant les moyens humains et matériels de proposer à TOUS les élèves une véritable éducation et pratique artistique de qualité.



# LA GAUCHE LA VRAIE!

**MURIEL  
RESSIGUIER**

**FRANCIS VIGUIÉ  
ROGER MONCHARMONT  
SANY LAMAH**





**FRONT  
DE GAUCHE**

[www.lagauchelavraie.fr](http://www.lagauchelavraie.fr)

**Parti de  
Gauche**

**PCF**  
Parti communiste français

**ENSEMBLE**  
MOUVEMENT POUR LES ALTERNATIVES  
ET LA GAUCHE, ÉCOCITOYEN ET SOCIALISTE

**AFFIRMATION A.M.C**  
Mouvement Citoyen